



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 089/2016 DU 27 JUIN 2016

Relative à la participation d'une délégation communale au 27^e Congrès des Communes de Polynésie française.

Date de convocation : 21 JUIN 2016			L'an deux mille seize, le vingt-sept juin, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame la première adjointe au maire, Yvette LICHTLE. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Marie-Madeleine MAO et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 21 JUIN 2016									
Date d'affichage du compte-rendu : 8 JUILLET 2016									
Date d'affichage de la présente délibération : 12 JUL. 2016									
Résultats des votes :	VOTANTS	26	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>06</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	21	PROCURATION	06
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	21								
PROCURATION	06								
	POUR	26							
	CONTRE	00							
	ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité									

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN		X	Eliane LECHENE
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Turere FOLIAKI
M. Milton PARAUE		X	
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Keehi WONG
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 089/2016 DU 27 JUIN 2016

Relative à la participation d'une délégation communale au 27^e Congrès des Communes de Polynésie française.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence de Madame la 1^{ère} adjointe au maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU Le courrier n°393/2016/SPC du 18 mai 2016 du SPC-PF ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que le Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française organise le 27^e Congrès des communes, du 1^{er} au 4 août 2016 à Taïarapu Est et ayant pour thème « la participation des communes en matière de développement économique » ;

Considérant que ce rassemblement présente un intérêt public communal pour la ville de Pirae en ce que les réflexions échangées au cours des différentes présentations et ateliers de travail permettront autant de proposer des actions concrètes propres au territoire de Pirae que de renforcer la cohésion des communes ; que depuis leur première organisation, ces congrès créent plus globalement une dynamique communale nécessaire aux grandes réformes des communes de Polynésie française ;

Considérant qu'il est donc opportun de mandater une délégation composée d'élus et d'agents communaux pour participer au 27^e Congrès des communes ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27.06.2016 ;

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	26
POUR	26
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : La participation d'une délégation communale au Congrès des Communes de Polynésie qui se tiendra à Tairapu Est, du 1^{er} au 4 août 2016, est approuvée.

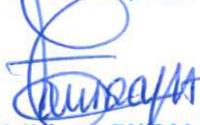
Cette délégation est formée des quatre personnes suivantes :

- Mme Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire
- Mme Keehi WONG, conseillère municipale
- Mme Rosana TEHOIRI, conseillère municipale
- Mme Titaina FREBAULT-MAAU, chef de service de l'action sociale et éducative

Article 2. : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 3. : Le directeur général des services et le chef du secrétariat général sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,
Pour le maire empêché
Le 6^{ème} Adjoint,


M. Helmana TAURAA
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le 12 JUL. 2016 et publication du 12 JUL. 2016

Pour le maire empêché
Le 6^{ème} Adjoint,


M. Helmana TAURAA

Edouard FRITCH
Le Maire

